

**Compte-rendu du Conseil d'Administration
Du Lundi 7 juillet 2025 à CASENEUVE**

Etaient présents :

Patrick ADRIEN, Maire de Valréas,
Louis BISCARRAT, Maire de Jonquières,
Pierre GONZALVEZ, Maire de L'Isle-sur-la-Sorgue,
Julien MERLE, Maire de Sérignan-du-Comtat,
Guy MOUREAU, Maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue,
Nicolas PAGET, Maire de Courthézon,
Christian PEYRON, Maire de Mondragon,
Patricia PHILIP, Maire de Fontaine de Vaucluse,
Pascal RAGOT, Maire de Bonnieux,
Max RASPAIL, Maire de Blauvac,
Christophe REYNIER-DUVAL, Maire de Caderousse,
Gilles RIPERT, Maire de Caseneuve, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon,
Frédéric ROUET, Maire de Villes-sur-Auzon,
André ROUSSET, Maire de Lauris,
Michel TERRISSE, Maire d'Althen-des-Paluds,
Thierry THIBAUD, Maire de Savoillans,
Gilles VEVE, Maire de Saint-Didier,
Anthony ZILIO, Maire de Bollène

Etaient excusés :

Gérard BORGIO, maire de Loriol du Comtat,
Joël BOUFFIES, Maire de Villedieu,
Laurence CHABAUD-GEVA, maire de Saumane-de-Vaucluse,
Delphine CRESP, Maire de Cabrières d'Avignon,
Christian GROS, Maire de Monteux,
Geneviève JEAN, Maire de Cabrières d'Aigues,
Jean-François PERILHOU, Maire de Vaison-la-Romaine,
Roger ROSSIN, Maire de Cairanne,
Frédéric TENON, Maire de Malaucène,

Etaient absents :

Siegfried BIELLE, maire d'Aubignan
Louis DRIEY, maire de Piolenc,
Sandrine RAYMOND, Maire de Saint-Pierre-de-Vassols,

Pierre GONZALVEZ, Président de l'AMV84, ouvre la séance, l'ordre du jour de la réunion étant :

1/ Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) - Organisation de 3 matinées dédiées à la lutte contre l'habitat indigne

Les membres du PDLHI de Vaucluse proposent d'organiser 3 matinées d'information (Sorgues, Lauris et Mondragon) permettant ainsi de rassembler davantage de participants. L'objectif est de proposer une information répondant aux besoins des élus et leurs services. Aussi, le PDLHI 84 suggère d'organiser ces réunions en trois temps :

- la première partie serait consacrée à la présentation du PDLHI de Vaucluse (les compétences de chaque administration en insistant sur le volet accompagnement des communes) ;
- la deuxième partie traiterait des principales procédures de lutte contre l'habitat indigne et le rôle des communes. Sans insister sur les bases réglementaires, nous souhaiterions ici évoquer les procédures mises en œuvre par les communes, les bonnes pratiques, les outils à disposition... ;
- une troisième partie serait consacrée aux échanges avec les participants afin de répondre aux questions.

Les membres du CA ont validé à l'unanimité l'organisation de ces matinales le :

- ***Lundi 15 septembre 2025 à Sorgues ;***
- ***Lundi 22 septembre 2025 à Lauris ;***
- ***Lundi 29 septembre 2025 à Mondragon.***

2/ Protocole entre l'AMF et les ministères de l'Education Nationale et des Sports concernant, notamment, l'élaboration de la carte scolaire

Ce **protocole, signé le 8 avril 2025, vise à renforcer la coopération entre les services académiques et les élus locaux, en instaurant notamment une concertation préalable sur l'établissement de la carte scolaire**, avec une visibilité sur trois ans sur les prévisions d'effectifs. Il prévoit également **le partage d'informations dès le mois d'octobre de l'année précédente**, afin de mieux anticiper les évolutions des effectifs scolaires et d'associer étroitement les maires aux décisions d'ouvertures ou de fermetures de classes.

Dans ce cadre, l'AMV a sollicité le DASEN afin qu'une réunion soit organisée dès le mois de septembre pour mettre en place un groupe de travail entre les services académiques et l'AMV.

Le secrétariat du DASEN doit nous communiquer des dates fin août pour organiser cette rencontre en septembre.

Les membres du CA de l'AMV ont validé à l'unanimité le groupe de travail qui participera aux réunions organisées sur le sujet :

André ROUSSET, maire de Lauris,

Patricia PHILIP, maire de Fontaine de Vaucluse

Max RASPAIL, maire de Blauvac,

Michel TERRISSE, maire d'Althen des Paluds et

Christophe REYNIER DUVAL, maire de Caderousse.

3/ SAFER – Mise en œuvre d'une convention avec l'Association des Maires de Vaucluse (AMV84)

Une réunion sur le sujet avec les membres du Bureau de l'AMV s'est tenue le 30 juin 2025.

Il a été convenu que la SAFER établisse une convention avec l'Association des Maires de Vaucluse (AMV84) dont l'objet principal est de construire un partenariat solide répondant aux besoins des territoires et d'avoir un appui affirmé de la part des communes et de leurs représentants dans le cadre des interventions de la Safer.

Les membres du CA ont validé à l'unanimité la déclinaison de cette convention au niveau des EPCI.

4/ Courrier du Maire de Blauvac concernant les interventions de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) sur les exploitations agricoles

Suite au courrier en date du 15 mai 2025 adressé par Max RASPAIL, Maire de Blauvac, une demande a été formulée pour que soit débattue la question des interventions de l'OFB sur les exploitations agricoles du territoire.

Au vu de ce constat unanime, les membres du CA ont validé à l'unanimité le courrier ci-après, (page 7) adressé à Monsieur le Préfet où il est demandé de convoquer une réunion de travail avec l'OFB, la Chambre d'agriculture, les services préfectoraux et l'AMV.

5/ Désignations au sein de l'observatoire des agressions envers les élus

En octobre 2020, l'AMF a mis en place un observatoire des agressions envers les élus dans un contexte de montée en puissance du phénomène. Cet observatoire a pour objet de recenser et de suivre de façon qualitative les agressions subies par les élus et de prendre connaissance de l'issue juridique et pénale qui leur est réservée. **Dès la création de l'observatoire, un réseau de référents désignés par les AD avait été mis en place.** Ces référents sont amenés à accompagner les élus agressés, à leur apporter un soutien et ils constituent un relais avec les services de l'Etat (préfecture, forces de sécurité, représentants justice, ...) ainsi qu'avec l'AMF.

Les membres du CA ont validé à l'unanimité la désignation des maires de Sainte-Cécile-les-Vignes et de Mormoiron qui siégeaient déjà au sein de cet observatoire et souhaitaient maintenir leur candidature.

6/ AG 2025 et salon des maires et des présidents d'intercommunalité

Lors de la dernière réunion du Bureau, il a été demandé de formuler des propositions visant à alléger l'Assemblée générale et le Salon des Maires de Vaucluse prévus en novembre prochain.

Après réflexion, nous vous soumettons, ci-dessous, plusieurs pistes qui permettraient notamment de réduire le nombre de discours tout en conservant la qualité des échanges.

Allègement de l'Assemblée générale

Nous pourrions envisager un nouveau format reposant sur **le vote électronique des rapports** en amont de l'AG soit, environ, 2 semaines avant, vers le 30 octobre. Cette modalité permettrait de faire adopter les rapports (activités, gestion, Commissaire aux comptes, moral), le projet de budget, le montant de la cotisation...

Cela dispenserait ces interventions le jour J, il y aurait donc côté AMV, qu'une prise de parole, le 13 novembre, celle du Président.

Pour ce faire, il sera nécessaire d'établir les rapports (d'Activités, de Gestion, du Commissaire aux comptes) pour **le LUNDI 13 octobre, le jour du CA d'arrêt des comptes.**

Le jour du Salon, le programme de la matinée pourrait être le suivant :

- 09H00 Discours Président AMV, où serait communiqué le résultat des votes,
- 09H15 Discours représentant AMF, Joël BALANDRAUD, Vice-Président de l'AMF, est annoncé,
- 09H30 Discours Présidente CD84,
- 09H45 Discours Président Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- 10H00 Discours Préfet,
- 10H30 Échanges avec les maires,
- 11H00 Inauguration salon.

Vous trouverez en pièce jointe une fiche explicative détaillant ce fonctionnement.

Cette organisation a été validée à l'unanimité par les membres du CA.

Animation de l'AGORA

Concernant l'animation de l'après-midi, nous proposons un temps d'échange entre maires, intitulé : « Les maires présentent leurs projets à leurs collègues ».

L'idée serait d'offrir aux maires un temps de parole de 10 minutes chacun pour exposer un projet concret mené dans leur commune, suivi d'un temps d'échange libre avec les élus et les visiteurs.

Une fiche explicative détaillée est également jointe à ce sujet.

L'ordre des avocats propose également une intervention sur un sujet que **les maires souhaiteraient aborder** : communication en période préélectorale....

Cette intervention est validée à l'unanimité par les membres du CA.

La CCI et SUEZ vont créer la 1^{ère} école de l'eau en France. Ils souhaiteraient faire une intervention sur le sujet pour donner l'information aux maires.

Cette intervention est également validée, à voir, où nous l'intégrons dans le programme.

Pour animer ces interventions, mais également le matin lors des discours, comme on a pu le préciser lors de notre réunion, David BERARD, sera sollicité pour animer ces temps de prise de parole.

Moment convivial avec les exposants

Il avait été envisagé d'organiser un moment convivial la veille du salon mais cette idée est finalement difficile à mettre en place, alors que les entreprises s'installent. Cette manifestation est donc annulée.

Conférence de presse : le lundi 3 novembre 2025 à 15H45 à l'Association des Maires de Vaucluse (AMV84)

Réunion avec les exposants : le lundi 13 octobre 2025 à 15H30 au Parc des Expositions.

Les organisateurs de notre salon nous proposent une convention sur 3 ans avec une augmentation chaque année concernant la rétribution à l'Association des Maires de Vaucluse (AMV84) : 2025 = 7 500€ 2026 = 8 500 € 2027 = 10 000 €.

Cette convention a été validée à l'unanimité par les membres du CA.

7/ Proposition de formations de Mme BARADEL

Mme BARADEL, qui est déjà intervenue pour l'AMV (Bien terminer le mandat municipal - Gérer positivement des relations tendues - Réussir son bilan de fin de mandat) nous a adressé quelques propositions de thématiques, à aborder en début de mandat :

- Animer une équipe municipale ; cette formation peut aussi être adaptée dans le cadre d'une intercommunalité, avec ses spécificités ;
- Trouver sa place d' élu au sein de l'institution municipale ; cette formation peut là-aussi être adaptée dans le cadre d'une intercommunalité, avec ses spécificités ;
- Se projeter dans la réussite du prochain mandat ;
- Préparer, organiser et animer efficacement une réunion ;
- Gérer positivement les relations tendues ;
- Optimiser les relations élus-cabinet-directions : cette formation est conçue pour une *intervention en intra en collectivité*. Le programme sera alors ajusté aux besoins réels de la collectivité. Le tarif sera également ajusté en fonction de la collectivité et du type d'intervention demandé.

Par ailleurs, elle peut également intervenir sur la thématique des relations Maire / secrétaire général(e) de mairie. Les formats peuvent varier : atelier d'1h30 ou 2h, en présentiel ou en visio ; demi-journée, ou journée de formation. Le public peut aussi varier :

- Uniquement des élus ;
- Ou comme je suis en train de le faire pour des Centres Départementaux de Gestion, uniquement pour des secrétaires généraux(les) de mairie ;
- Ou comme je l'ai déjà fait, un public mixte élus / secrétaire général(e) de mairie.

Ces propositions sont validées par les membres du CA, à l'unanimité. Au niveau de l'Association des Maires de Vaucluse (AMV84), nous pourrions organiser, avec une prise en charge financière de notre part :

- *Trouver sa place d' élu,*
- *Animer une équipe municipale,*
- *Gérer positivement les relations tendues.*

Concernant les formations à organiser en intra au sein des collectivités, nous demanderons à Mme BARADEL de nous transmettre un programme que nous pourrions diffuser à l'ensemble des communes. Chaque commune resterait, bien entendu, libre de décider ou non de mettre en place ces formations.

Calendrier prévisionnel :

- **15 - 22 et 29 septembre 2025 :** Matinales à Sorgues, Lauris et Mondragon, dédiées à la lutte contre l'habitat indigne ;
- **02 octobre 2025** en partenariat avec le Cd84 et l'ARS, matinée d'information, concernant la « Santé mentale » ;
- **13 octobre 2025 à 15H30 :** Réunion avec les exposants au Parc des Expositions à Avignon ;
- **03 novembre 2025 à 15H45 à l'Amv84 :** Conférence de presse pour annoncer l'AG et le Salon ;
- **13 novembre 2025 :** AG et Salon des maires et présidents d'intercommunalité au Parc des Expositions à Avignon – Hall A ;

➤ **Du 18 au 20 novembre 2025 – Congrès des Maires à PARIS**

Mardi 18 novembre : Visite du Sénat confirmée par les 3 Sénateurs – Attente retour pour le créneau horaire.

Mercredi 19 novembre :

11H00 Signature convention EDF sur leur stand ;

16H00 Visite de l'Arc de Triomphe : 250€/guide + 14,50€/personne (Soit pour 75 personnes environ 1 838 €)

17H30 Ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe en présence des 3 Sénateurs ;

19H30 Dîner à la brasserie l'Alsace qui est proche du monument : Menu 60€ TTC/personne soit environ 4 500 €. Sachant qu'à ce montant viendront se déduire les participations d'un montant de 60€ pour les Adjointes, Conseillers municipaux et accompagnants. Le montant des participations pour le Congrès 2024 s'est élevé à 2 130 €.

NOTER dans vos AGENDAS - Date prochain CA – Année 2025 – A 10H30

- **13 octobre CA arrêt des comptes à LAURIS**
- **A noter que le 1^{er} CA de l'année 2026 se tiendra à MONDRAGON.**

Questions diverses

1/ Michel TERRISSE, maire d'Althen des Paluds a souhaité que l'on aborde le sujet des gens du voyage : Ce point a été abordé. M. GONZALVEZ qui est également, confronté à ces situations indique qu'il faut faire dresser, par la Gendarmerie ou la police, un Pv qui établit un problème de sécurité ou d'insalubrité. Ce document est transmis en préfecture pour qu'un arrêté préfectoral soit pris.

2/ MAYOTTE : ACTED nous a transmis le rapport faisant état des travaux effectués, des repas servis... suite au don de l'AMV de 50 000 €

3/ Enquête CEPIVOF AMF évoquée par Louis BISCARRAT, maire de Jonquières (Copie ci-jointe)

Vous trouverez ci-joint l'enquête du CEPIVOF intitulée « Démissions des maires : enquête sur un phénomène sans précédent », dont Louis Biscarrat a souligné l'intérêt, en particulier le paragraphe 2.1 de la page 5/12.

4/ Dispositif SRU - Commune de LAURIS : Le maire de Lauris déplore le manque de solidarité des élus de la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse. En effet, lors d'un dernier conseil communautaire les élus ont rejeté la proposition d'exemption de la commune de Lauris du dispositif SRU pour la période 2026-2028.

5/ GRDF :

Visite du site de méthanisation de Méthavéore à Etoile sur Rhône : le 2^{ème} 3^{ème} ou 4^{ème} jeudi de septembre : ***Cette visite est actée par les membres du CA à l'unanimité.***

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.

Pierre GONZALVEZ
Président de l'AMV 84



A Sorgues, le 9 juillet 2025

Monsieur Thierry SUQUET
Préfet de Vaucluse
Site Chabran
28, Boulevard Limbert
84000 AVIGNON

Objet : Demande de concertation sur les contrôles et verbalisations effectués par l'OFB auprès des agriculteurs

Monsieur le Préfet,

Par la présente, je me permets d'attirer votre attention sur une problématique qui suscite une vive inquiétude auprès de nombreux maires et agriculteurs de notre territoire.

Plusieurs exploitants ont récemment été verbalisés par les agents de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), parfois dans des conditions perçues comme excessivement rigoureuses, voire déconnectées des réalités du terrain. Ces interventions répétées accentuent le sentiment de défiance et de découragement dans un contexte agricole déjà extrêmement tendu.

Sans remettre en cause la légitimité des missions de l'OFB en matière de protection de l'environnement, nous souhaitons appeler à une **meilleure proportionnalité des contrôles** et à une **concertation renforcée avec les élus locaux et les représentants agricoles**.


Aussi, nous sollicitons la tenue d'une **réunion de dialogue entre vos services, la direction régionale de l'OFB, les représentants des agriculteurs (Chambre d'agriculture) et les élus locaux**, afin de :

- faire le point sur les pratiques de contrôle récentes,
- entendre les remontées du terrain,
- envisager ensemble un cadre d'action plus équilibré et respectueux des réalités agricoles.

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à cette demande, dans un esprit d'écoute, de confiance mutuelle et de recherche de solutions apaisées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma haute considération.

Pierre GONZALVEZ



Président de l'Association
des Maires de Vaucluse